



Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

Juillet 2015
Volume 17 numéro 2



Coup d'oeil dans le rétroviseur et regard vers l'avenir



En ce 30 juin 2015, l'année aréquienne 2014-2015 prend fin. Je crois que nous pouvons être fiers des réalisations de notre secteur. Nous avons des responsables pour tous les dossiers traités à l'AREQ et souvent, nous avons une deuxième personne qui agit comme co-responsable. Nous avons organisé une activité sur les soins de fin de vie avec Monique Richard, conférence à laquelle nous avons invité les membres des secteurs voisins. Nous avons participé à la Journée régionale sur les arts et notre collègue et ami, Denis Bergeron, a brillamment dirigé la réalisation d'une murale collective. Nous n'avons pas eu peur du changement et nous avons intégré quelques déjeuners à notre calendrier de rencontres. Nous offrons un service de transport gratuit pour faciliter la participation des membres qui se déplacent difficilement et qui demeurent sur le territoire du secteur.

Après un été que l'on espère chaud et réconfortant, débutera l'année du 35^e anniversaire, à la fois de la région, et du secteur, mais ce sera aussi, probablement, une période de contestation de la part de l'ensemble des employés du secteur public dont les négociations semblent bloquées actuellement. Les offres patronales du 15 décembre dernier ont été qualifiées, avec raison, de demandes patronales. Une fois de plus, les membres des syndicats de l'éducation et de la santé devront se battre pour ne pas perdre des droits qu'ils croyaient acquis. Inacceptable.

En quoi cela nous regarde-t-il ? Taxes et impôts nous payons. Nous avons le droit d'exiger que ces sommes soient réparties équitablement. L'éducation et la santé sont les deux postes budgétaires les plus importants et nous avons le droit et même le devoir de rappeler à notre gouvernement qu'investir dans l'éducation, c'est préparer un avenir meilleur pour toute la société. Nous avons aussi le droit de réclamer que les soins de santé soient accessibles à toute personne, que les milieux de vie pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie soient adaptés à leurs besoins, que la rémunération des médecins qui sont des travailleurs autonomes, ainsi que les médicaments n'accaparent pas la plus grande part du budget de la santé au détriment des salaires des autres professionnels aussi indispensables à la dispensation des soins.

La lutte qui s'annonce pour l'automne n'a pas pour but d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des employés du secteur public, mais d'essayer d'éviter une grande détérioration... Impensable quand on se rappelle nos batailles passées. Rien n'est acquis au pays du Québec. Même nos rentes de retraite déjà partiellement indexées pourraient être touchées. Quelques lignes dans le texte du 15 décembre stipulent qu'en 2017, l'indexation des rentes des retraités actuels pourrait être conditionnelle à l'état des finances publiques. Alors que nous avons milité pour que l'État redonne aux moins bien nantis ce qu'il peut aller chercher chez les plus riches, nous sommes victimes de politiciens néo-libéraux qui croient que l'État doit se désengager de plus en plus et remettre à chaque citoyen le soin de se débrouiller comme si tous naissaient égaux...

Conséquemment, s'il y a un mouvement qui veut contrer l'austérité et réclamer une meilleure prospérité pour toutes les Québécoises et tous les Québécois, nous membres de l'AREQ, en ferons partie, car nous savons que notre Québec n'est pas si mal en point et que les coupures n'existent que dans le but de privatiser de plus en plus ce que nous nous sommes donné comme services accessibles à tous, quel que soit le revenu.

Bon été à toutes et à tous !

Lise Labelle
Présidente

Sommaire

Coup d'oeil dans le rétroviseur et regard vers l'avenir.....	1
Conseil sectoriel.....	2
In memoriam.....	2
Nos responsables des divers dossiers.....	2
«Ne pas substituer».....	3
Renouvellement du régime d'assurance.....	3
Cours sur l'utilisation des tablettes.....	4
Tirage lors des rencontres mensuelles.....	4
La Maison des enfants.....	4
Un peu de tout.....	5
Un jour de la terre pour l'avenir de la planète.....	6
Course Bougez-Donnez.....	7
Reconnaissance aux téléphonistes.....	7
Photos.....	8
Calendrier 2015-2016.....	encart

Présidente : Lise Labelle 450 669-2511
l.labelle2@videotron.ca

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280
nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente : Micheline Latreille 450 974-3552
mich.2@videotron.ca

Secrétaire : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515
gaetanalebel@videotron.ca

Trésorier : Robert Caron 514 354-1520
claudetteetrob@videotron.ca

1re conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351
hist@point.net.com

2e conseillère : Diane Chabot 514-324-3330
dchabot10@hotmail.com

Responsable du bulletin : Lise Labelle

Conception et mise en page : Suzanne Brassard, Claude Laberge

Reproduction en page couverture : oeuvre de Claire Longpré

Révision linguistique : Lise Labelle

Collaborateurs : Diane Chabot, Lise Labelle, Monique Lalonde-Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Alain Pélissier

Prochaine publication : décembre 2015

Tirage : 520 exemplaires

Adresse du site Web
ahuntsicouest.areq.ca/

In Memoriam

Depuis la parution de la dernière édition du Lien, des membres et des parents et amis des membres sont décédés :

Gilbert Johnson-Jolette (ex-présidente du secteur),
le 11 novembre 2014

Denise Chaussé, le 8 décembre 2014

Jeanne d'Arc Gagnon-Lavallée, mère de Suzanne
Lavallée, le 27 décembre 2014

Thérèse Guilbault, belle-sœur de Robert Caron,
le 8 février 2015

Marguerite Marchand, 102 ans, le 28 février 2015

Madeleine Légaré-Little, le 8 mars

Bernard H Oliver, le 16 avril 2015

Gaétane Cadorette-Dussault, mère de Michel Dussault,
le 9 juin 2015

À toutes les familles éprouvées, les membres du conseil sectoriel offrent leurs plus sincères condoléances. Puisse la solidarité des membres de l'AREQ les aider à traverser cette épreuve.

Nos responsables des divers dossiers

Action sociopolitique

Responsable : Jean-Guy Roy

nicole.jean-guy@sympatico.ca 450 473-8280

Coresponsable : André Pelletier

andrepelletier23@videotron.ca 450 669-2511

Arts visuels

Responsable : Monique Gosselin

mgano@hotmail.com 450 688-6172

Assurances

Responsable : Diane Chabot

dchabot10@hotmail.com 514 324-0330

Condition des femmes

Responsable : Monique St-Jean

momostjean@hotmail.com 450 669-9644

Coresponsable : Micheline Delluc

michinedelluc@videotron.ca 514 387-1481

Condition des hommes

Responsable : Pierre Morin

pierre_morin2001@videotron.ca 514 745-4105

Environnement et développement durable

Responsable : Monique Lalonde-Hazel

hist@point-net.com 450 689-0351

Coresponsable : Elsie Lavoie

elsiel@sympatico.ca 514 321-9564

Retraite

Responsable : Jean-Guy Marcotte

jean-guy078@sympatico.ca 450 434-2175

Des postes de coresponsable en arts visuels, en assurances, en condition des hommes et pour le dossier retraite (indexation) ne sont pas comblés. Ça vous intéresse ? Vous communiquez avec moi : l.labelle2@videotron.ca 450 669-2511.

«Ne pas substituer»

Nouvelles règles relatives à la mention



"NE PAS SUBSTITUER" inscrite sur les ordonnances

De façon générale, lorsqu'une personne achetait un médicament innovateur, alors qu'un médicament générique moins onéreux était également couvert, elle devait assumer en totalité l'écart de prix entre les deux, sauf si le médecin avait inscrit sur l'ordonnance la mention

" NE PAS SUBSTITUER" .

Or, à compter du 24 avril 2015, pour qu'une personne n'ait pas à assumer entièrement la différence de prix entre les versions innovatrice et générique, le recours à la mention "ne pas substituer" sur les nouvelles ordonnances devra s'accompagner de l'inscription d'un code justificatif correspondant à une des considérations thérapeutiques suivantes:

- La personne assurée souffre soit d'une allergie documentée, soit d'une intolérance documentée à un ingrédient non médicinal présent dans la composition du médicament le moins coûteux, mais absent de celle du médicament innovateur;
- Le médicament prescrit est un médicament innovateur dont la forme pharmaceutique est essentielle à l'atteinte des résultats chimiques escomptés et est le seul inscrit à la liste sous cette forme;
- Quelques autres cas de médicaments plus rares seront aussi exemptés de ces nouvelles règles.

Pour plus d'informations consultez le site www.ramq.gouv.qc.ca

Diane Chabot

Responsable du dossier assurances



Renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ- 1er janvier 2015

Ceci est un rappel des 3 modifications qui ont été apportées à notre régime d'assurance:

- 1- Augmentation du montant maximal admissible de 60\$ à 75\$ pour la garantie *Maison de convalescence* (Santé et Santé Plus);
- 2- Bonification des montants maximaux admissibles de certains professionnels de la santé pour la garantie *Frais pour soins médicaux* (Santé Plus);
- 3- Limitation du montant maximal pour l'ensemble de ces professionnels à 750\$ par année civile par personne assurée. Il n'y a aucun plafond pour l'audiologiste, l'ergothérapeute et l'orthophoniste; les frais de psychothérapie sont plafonnés à 1 500\$.

Concernant le plafond de 750\$, sachez que votre conseil sectoriel est intervenu en personne, par téléphone, par courriel et par lettre aux instances de l'AREQ pour faire connaître notre opposition, face à cette mesure.

Les primes du régime Santé ont été majorées d'environ 7,5% et celles de Santé Plus de 12,5%. Les primes de l'assurance vie se sont maintenues.

Vous avez reçu dans le **Quoi de neuf** de l'hiver 2015, le fascicule *Votre régime d'assurance collective En un coup d'œil*; c'est un document à conserver car la version corrigée de la brochure ne sera pas imprimée pour tous. Une question de coût! La brochure de janvier 2012 est celle que vous devez utiliser en faisant les corrections appropriées, à l'aide de ce fascicule. La version électronique de la brochure ASSUREQ, mise à jour, est disponible dans l'**extranet de l'AREQ** ainsi que sur le site **Accès | assurés de SSQ**.

Un petit conseil: vous partez en voyage et possédez une tablette, téléchargez la brochure. S'il vous arrivait un accident ou un incident, vous pourriez la consulter sur place. Et ne partez jamais sans votre carte SSQ.

Diane Chabot

Responsable du dossier assurances

Cours sur l'utilisation de la tablette tactile



Dans le cadre des projets « Toujours en action », financés par l'AREQ, nous vous offrons, à l'automne, la possibilité de suivre une formation sur l'utilisation de la tablette tactile avec le système d'exploitation IOS d'Apple.

Vous devez avoir votre propre iPad, avoir votre identifiant Apple ainsi que le mot de passe. Une adresse courriel est aussi demandée. Le cours se donneront les jeudis 15 octobre et 5 et 12 novembre de 9 h à 12 h à l'Institut culinaire St-Pius X. Les frais d'inscription de 15 \$ sont payables lors du 1er cours.

Les places sont limitées (maximum 10 personnes). S'il y a plusieurs membres intéressés, nous pourrions répéter l'expérience.

Pour vous inscrire, veuillez m'envoyer un courriel à dchabot10@hotmail.com et me donner votre numéro de téléphone et votre niveau de connaissance en la matière. Je vous contacterai pour confirmer votre inscription.

N.B. Si vous possédez un appareil avec le système Android (Samsung ou autre) j'aimerais connaître votre intérêt pour un cours semblable que nous pourrions organiser au printemps.

Pour plus d'informations vous pouvez me rejoindre au 514-324-3330

Diane Chabot

Tirages lors des rencontres mensuelles



Au dîner de Noël, au restaurant Via Marcello le 16 décembre, nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 15\$ à Pauline Berthiaume dont c'était l'anniversaire en décembre.

Le 14 janvier, lors du déjeuner au Zagrum, le nom de Gaétane Label-Filion a été pigé parmi les fêtés de janvier.

Lors du dîner de l'amitié à L'Académie, Marie-Paule Lambert, l'une des cinq membres présents nés en février a remporté le tirage.

Le 19 mars, c'est au Zagrum qu'André Pelletier a eu la même chance.

Les tirages d'avril et de mai ont été effectués, lors du dîner qui suivait notre assemblée générale à l'Institut culinaire St-Pius X. Fernand St-Pierre et Hélène Désilets ont été les bénéficiaires respectifs, pour les mois d'avril et mai.

Le 19 juin, au Bordelais, Serge Dugas était le seul membre présent parmi celles et ceux qui ont leur anniversaire en juin et donc le gagnant et Denyse Bécigneul était la gagnante de juillet.

Diane Chabot
pour le conseil sectoriel.



La Maison des enfants de l'Île de Montréal

Lors de notre dernière activité mensuelle, le 19 juin, nous avons invité Jean Falardeau, président du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault à venir remettre un chèque à la directrice générale de la Maison des enfants de l'Île de Montréal, madame Chantal Tétreault. Votre conseil sectoriel appuie, depuis 5 ans, les demandes de subventions de la Maison des enfants car nous croyons que cet organisme situé coin Pie IX et Ontario, en plein coeur du quartier Hochelaga-Maisonneuve joue un rôle important pour les enfants.

La Maison des Enfants de l'île de Montréal a pour objectif d'accueillir les enfants, de les écouter et de leur donner la parole. L'organisme vise également à favoriser le réseau d'entraide entre enfants et à protéger la relation parent-enfant.

La Maison offre, entre autres, un service de courrier aux enfants des écoles avoisinantes. Des bénévoles vont recueillir le courrier des enfants, d'autres préparent des réponses personnalisées pour chacune des lettres et enfin, il y a la livraison des réponses dans les boîtes aux lettres des écoles.

Notre collègue, Claire Boutin y est bénévole. D'ailleurs, c'est elle qui nous avait suggéré d'appuyer une demande de la Maison des enfants au Bureau régional de la FLG.

Si des membres avaient le goût et de la disponibilité pour être bénévoles au service de cet organisme, communiquez avec Chantal Tétreault au 514 526-9128. Elle saura vous proposer quelque chose en lien avec vos intérêts.

Lise Labelle

Un peu de tout... par Lise Labelle

Collecte de sous noirs



Dans le dernier numéro, nous vous avons invités à remettre à Diane Chabot, les sous noirs qu'il vous restait pour en faire don à l'œuvre « Enfants de Bolivie ». Sachez qu'à ce jour, nous avons envoyé 2 chèques au montant de 50 \$ chacun à cette œuvre. Si vous n'aviez pas vu passer ce message et que vous avez encore, en votre possession, des sous noirs, vous pouvez nous les apporter aux activités de l'automne.

Les arts visuels

Pour le triennat 2014-2017, je suis répondante politique du comité des arts visuels ; je travaille avec ma bonne amie, Solange Catafard-Mayer. Je remarque que notre secteur, autrefois si présent lors des expositions, n'y est presque plus visible. Il y a toujours Denis Bergeron, parfois Monique Gosselin. Sur 500 membres, il y a sûrement plus que deux artistes. Il y a probablement d'autres personnes qui réalisent de belles choses dans leur atelier ou leur sous-sol ; il vous faudrait contribuer à la richesse de nos expositions. Sachez qu'en plus de la peinture et de la sculpture, la photographie s'est ajoutée et fait désormais partie de nos expositions.

Je vous invite à prendre connaissance de la promotion de la Journée des arts que vous trouverez dans le bulletin régional de septembre 2015. Cette année, la Journée des arts aura lieu, le vendredi 6 novembre et je souhaite que plusieurs artistes d'Ahuntsic-Ouest s'y révèlent et que plusieurs membres du secteur viennent y faire une visite au cours de la journée.

Nouvelle politique concernant les activités

Depuis plusieurs années, lorsque nous organisons une activité, nous demandons le même prix à toute personne qui voulait y participer. Avec le temps, partout où nous allons, les prix ont augmenté, mais nos rentes de retraite ne suivent pas le coût de la vie. Votre conseil sectoriel a commencé à subventionner certaines activités afin de faciliter la participation d'un plus grand nombre de membres. Par exemple, au restaurant Le Bordelais, il y a quelques années, on nous demandait 25 \$ par personne taxes et service inclus. Nous demandions 25 \$ à toutes les personnes qui participaient. Actuellement, le même repas coûte 33 \$ avec taxes et service. Nous conservons le montant de 25 \$ pour les membres du secteur et nous demandons le prix réel aux autres personnes.

Les membres de l'AREQ paient une cotisation ; c'est normal qu'ils puissent bénéficier de certains avantages. Quand on parle de membres, ce sont les membres réguliers et aussi les membres associés, soit les veufs ou les veuves d'une ou d'un membre régulier décédé.

Les conjoints, conjointes et personnes amies du secteur doivent payer le coût réel de l'activité. Par contre, vous avez remarqué que nous organisons 3 déjeuners, encore cette année et nous allons une fois à l'Académie. Ce sont des occasions où chaque personne paie selon le menu choisi.

Au niveau régional, les activités thématiques comme la journée des femmes, la journée des hommes, le jour de la Terre, etc...seront toutes gratuites pour les membres de l'AREQ-Montréal. Il y aura un montant à payer pour les non membres ; le conseil exécutif régional doit statuer à ce sujet.

Collecte annuelle au profit de la Fondation Laure-Gaudreault

Compte tenu que tous les internautes de notre secteur n'ont pas reçu le bulletin régional *Échos de l'Île* de mai 2015, je m'attarderai un peu sur la 4^e collecte annuelle au profit de la FLG.

La Fondation Laure-Gaudreault, notre fondation, a été créée par l'AREQ en 1990. Ça fait 25 ans. Elle aide des aînés dans le besoin ainsi que des organismes qui s'occupent des aînés, elle subventionne la recherche médicale sur les maladies liées au vieillissement et elle finance aussi des œuvres dédiées à la jeunesse.

Pour la quatrième année, nous faisons appel à votre générosité. Les temps sont difficiles, me direz-vous et je le sais, mais lorsqu'il est possible de faire un don, si minime soit-il, sans se priver du nécessaire, on se sent bien.

Cette année, la responsable de la coordination de notre levée de fonds, est Micheline Schinck, présidente du secteur Ahuntsic-Est. Cependant, pour accélérer le processus, vous pouvez me faire parvenir vos dons et je les acheminerai à ma collègue.

Il s'agit de libeller votre chèque à l'ordre de Fondation Laure-Gaudreault et de me le poster au 725 av J.-J.-Joubert, Laval, H7G 4J2.

Toutes les personnes qui auront fait un don de 15 \$ ou plus recevront un reçu pour fins fiscales au cours du mois de février.

Merci à l'avance de votre générosité.

P.S. Je suis actuellement à la recherche d'une personne qui accepterait d'être responsable sectorielle pour la Fondation Laure-Gaudreault. Le travail consiste à participer à une réunion, en septembre, et avec les autres responsables sectoriels, organiser le dîner bénéfique du mois de novembre, en faire la promotion dans le secteur, et voir à recruter de nouveaux membres dans le secteur et organiser des activités de financement. En l'absence de responsable, la présidente supplée, mais j'ai déjà une tâche assez importante à accomplir. Llabelle2@videotron.ca ou 450 669-2511.

Un jour de la terre pour l'avenir de la planète

Le 22 avril 2015, les membres de l'AREQ-Montréal ont participé à une plantation d'arbres pour lutter contre les gaz à effets de serre (GES) qu'ils produisent en se déplaçant pour leurs activités de l'AREQ.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est 25 000 km parcourus pour faire fonctionner l'AREQ région de Montréal, durant un an. Selon de savants et minutieux calculs appuyés par nos rapports de déplacements, nous avons pu amasser 325 \$. En plus de cela, se sont ajoutés des dons de membres et des secteurs pour l'achat d'arbres. Initialement, nous devions obtenir 20 arbres mais le coût étant moindre, c'est 40 arbres que nous avons à planter le matin du Jour de la Terre.

La Société de Verdissement du Montréal Métropolitain (SOVERDI) fondée en 1992, un organisme à but non lucratif qui s'active à verdir le paysage montréalais, un arbre à la fois, nous accompagnait dans ce projet. Ils ont d'abord choisi le lieu de plantation, des mois à l'avance et se sont assurés qu'il y aurait des arbres disponibles et des planteurs aussi. Le lieu désigné était un terrain du Cégep André Grasset au nord du boulevard Métropolitain, lieu bien choisi puisque la circulation est dense et la pollution aussi.

C'est dans l'enthousiasme que les vingt-sept membres de l'AREQ ont voulu planter ces capteurs de gaz atmosphériques. Quelques conseils nous ont été donnés à l'effet de placer le bloc de terre-racines à l'égalité du sol et de voir au nivellement de la fosse. De l'engrais a été déposé au fond pour faciliter l'enracinement, puis de la terre de jardin et de la terre locale ont été mêlées pour combler les interstices et compacter le sol. Enfin, un paillis de cèdre entoure chaque arbre pour créer une soucoupe et ainsi garder la fraîcheur et l'humidité durant les grandes chaleurs et générer les conditions gagnantes à l'enracinement et à l'épanouissement de l'arbre. Les matériaux et les outils: pelles, pics, gants ont été fournis par SOVERDI. Avec de la bonne volonté et un patient travail, les participants sont arrivés à planter 40 arbres en moins de deux heures.

Malgré la bruine et le froid, les gens se disaient fiers de contribuer à laisser une trace de leur passage pour les générations actuelles et futures. Ainsi, ces arbres pourront purifier l'air, climatiser la chaleur de nos étés, protéger nos sols des risques d'érosions, et ainsi contribuer à améliorer la santé des vivants. C'est 375 000 arbres que Montréal planifie planter d'ici 2017 pour élargir la canopée. On a aussi appris qu'un corridor vert est planifié à travers la ville pour contrer les îlots de chaleur et la rendre plus attrayante et salubre. Maisonneuve et Jeanne Mance s'y retrouveraient-ils un peu?

En après-midi, une conférence de Claude McDonnell de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) traitait de la pollution atmosphérique et de ses causes et du rôle important des arbres en milieu urbain. Patiemment et scientifiquement, le conférencier nous a démontré que l'humain est devenu, au cours des siècles, la principale force géophysique à modifier son environnement.

Il modifie la biosphère par le peu de souci qu'il accorde, entre autres, au développement de ses activités d'urbanisation, par la construction d'habitations, de routes sans se préoccuper des milieux humides. Ainsi beaucoup de plantes et d'animaux disparaissent et créent un vide dans la grande chaîne de la vie.

L'humain modifie aussi l'atmosphère par le CO₂ dégagé par les transports moteurs qui génèrent le réchauffement de la planète. En plus d'être un contaminant, ce gaz a des effets sur la santé, sur l'économie, sur la température et l'acidification des océans.

Pour remédier à ce fléau du dernier siècle, l'arbre en milieu urbain est appelé à jouer un rôle écologique par sa capture du gaz carbonique qu'il transforme en oxygène. Il est indéniable qu'il joue un rôle esthétique puisqu'il est un élément des paysages de nos villes et villages. Son ombre abaisse la température des maisons entre 10 et 20 degrés en plus d'éviter l'utilisation du climatiseur. Il retient aussi l'eau des pluies abondantes que ne peuvent absorber les égoûts. Un dollar investit dans le couvert végétal rapporte 3,20 \$. C'est aussi une valeur pour la santé des humains : moins d'asthme et d'emphysème, moins de crises cardiaques les jours de grande chaleur.

Ainsi, avec cette conférence, s'achevait une Journée de la Terre où les convictions de planter, entretenir et transmettre des arbres ont été renforcées par des connaissances à la fine pointe de la science.

De plus, un petit pas pour défendre et protéger la planète et un grand pas dans la volonté de protéger nos écosystèmes.

Monique Lalonde-Hazel
Responsable du dossier environnement et développement durable

Participation de notre secteur à la Course Bougez-Donnez de l'école Atelier

Pour une quatrième année consécutive, les élèves de l'école alternative Atelier du quartier St-Michel, participent au grand défi Solidarité Togo-Haïti, la Course Bougez-Donnez.

En effet, le vendredi 12 juin, au Parc des Hirondelles, les élèves devaient courir de un à douze kilomètres selon le défi qu'ils se sont, personnellement, imposé.

Ce beau projet, initié par une enseignante du préscolaire maintenant à la retraite, Madame Cécile Mauroy et par le comité Unesco de l'école, rejoint plusieurs objectifs.

En premier lieu, l'éducation : les sommes recueillies lors de cette activité de solidarité sont entièrement versées à deux écoles pour le bénéfice de l'éducation des enfants et de leur communauté.

Deuxièmement, le souci de la bonne condition physique est abordé et pris en considération, tout au long de la préparation de plusieurs semaines et de la tenue de l'événement, cette année, le 12 juin. Chaque élève met tous les efforts pour réaliser son défi personnel en collaboration avec les parents et tout le personnel de l'école.

Troisièmement, la solidarité est bien mise en évidence par l'effort de redistribuer entièrement, les fonds recueillis à deux écoles, l'une située au Togo et l'autre en Haïti.

Depuis 2012, ces deux écoles ont donc reçu chacune la somme de 7765,00\$: Pour l'école de Kouma Adamé au Togo, les sommes recueillies par la Course Bougez-Donnez ont permis l'achat de matériel scolaire en 2012, la mise sur pied d'une bibliothèque et la construction de latrines en 2013 et l'électrification des classes de maternelle et primaire en 2014. En 2015, l'objectif visé est l'achat d'une photocopieuse et d'un projecteur vidéo afin d'assurer, aux enseignantes et enseignants et aux élèves, un accès à du matériel pédagogique adéquat.

L'école Drouillard-Dasney en Haïti, grâce à la solidarité des élèves de l'école Atelier a pu acheter des manuels scolaires à un certain nombre d'élèves à chaque année, en 2012, 2013 et 2014. En 2014, c'est 126 élèves qui ont accès à des manuels scolaires. Cela représente maintenant trois classes. En 2015, l'objectif est d'augmenter encore davantage le nombre d'élèves et de classes desservies.

Lors de l'assemblée générale du secteur, le 8 mai dernier, j'ai demandé aux membres présents, si le secteur pouvait aider les élèves de l'école Atelier dans leurs efforts pour recueillir des fonds pour leur projet de solidarité avec des enfants du Togo et d'Haïti. La réponse a été spontanée et un montant de 200 \$ a été voté et envoyé à l'école Atelier pour qu'elle remette la somme de 100,00\$ à chacune des deux écoles. Ce geste a été fort apprécié par toute l'école Atelier car ces sommes seront d'une grande utilité pour les deux écoles concernées.

Au nom des centaines d'enfants et des communautés de Drouillard-Dasney en Haïti et de Kouma Adamé au Togo, toute l'école Atelier vous remercie membres du secteur Ahuntsic-Ouest pour votre appui et votre encouragement.

Alain Pélissier
Parent et président du conseil d'établissement de l'école Atelier
Membre du secteur

Responsable régionale du dossier ASSURANCES

Merci à Diane Chabot qui a été nommée par le conseil régional, responsable régionale du dossier ASSURANCES, suite à la démission de Louis-Georges Boissy. Diane était déjà notre responsable sectorielle ; nous savons que compétence et dévouement sont deux qualités qu'elle possède, qui lui permettront de donner un excellent service aux membres, dans la connaissance de leurs droits et devoirs concernant nos assurances.

Félicitations Diane !

Lise Labelle

Reconnaissance aux téléphonistes

Au cours de l'année 2014-2015, neuf membres ont communiqué aux personnes qui n'ont pas d'adresse courriel, un message mensuel les invitant à participer à l'activité organisée par le conseil sectoriel. Un immense merci à Huguette Bellisle, Pierrette Boutet, Micheline Delluc, Monique Gosselin, Thérèse Guertin-Thibault, Nicole Lépine-Roy, Michèle Dionne-Lataverse, Françoise Thérien et André Pelletier. Grâce aux téléphonistes, notre secteur conserve sa vitalité. Il arrive que ces bénévoles appellent des membres qui n'ont plus la capacité de participer aux activités, mais qui aiment recevoir un appel d'amitié.

Lise Labelle

